

Décision

Générale

colonial

Décision n° 12-69-1902 Mutation.

n° 12-69-1902

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

1 octobre 1902

Numéro JO

n° 69 du 15/10/1902

Date du numéro

15 octobre 1902

TEXTE INTÉGRAL

une punition de 15 jours de prison pour faute grave dans le service, a été infligée au brigadier Abdou- rabo et à l'agent Aman. de la police d'Obock, qui ont été licenciés à compter du 1er Octobre.